LE PACTE DU LOGICIEL LIBRE
Un bien commun à protéger et à développer.
Je suis candidat(e) aux élections municipales 2008
J'ai conscience que
Le travail des acteurs du Logiciel Libre participe à la préservation des libertés fondamentales à l'ère du numérique, au partage du savoir et à la lutte contre la « fracture numérique ». Il constitue également une opportunité pour le public mais aussi pour l'indépendance technologique et la compétitivité de la France et de l'Europe ;
Le Logiciel Libre est un bien commun à protéger et à développer. Son existence repose sur le droit pour un auteur de divulguer son logiciel avec son code source et d'accorder à tous le droit de les utiliser, les copier, les adapter et les redistribuer, en version originale ou modifiée.
Je m'engage donc à
Encourager les administrations, établissements publics et collectivités territoriales à développer et utiliser prioritairement des logiciels libres et des standards ouverts ;
Défendre les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres, notamment en demandant la modification de toute disposition légale fragilisant ces droits et en m'opposant à tout projet ou proposition qui irait dans ce sens.
Nom :_ _ Gouriet_ Département : _ _ _92 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Prénom :_ _ _Martine _ Parti : _ _ parti socialiste_ _
Commune :_ _ _Châtillon _

Coordonnées de confirmation :
Adresse* : _ _BP 39 _
Code postal* : _ _ _ _ _ 92 320_ Ville* : _ _ _ Châtillon_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Téléphone sur lequel l'APRIL peut vous joindre *: _
Email : _ _ _ _ _ _ _ _ _gouriet@wanadoo.fr _ Fax : _
Fait à Châtillon, le 7 mars 2008

* : Signature * :

Le * :
* champs obligatoires.
A renvoyer à (ou à faxer) :
Association APRIL
15 avenue de l'Agent Sarre 92700 Colombes
Tél: 01 46 49 25 15 Fax: 01 46 49 25 01